



ATTESTATION

Je soussigné, Maître Jean-Luc SENTENAC, Notaire à CASTELJALOUX (47700), 5 avenue du 8 mai 1945,

CERTIFIE ET ATTESTE QUE :

Madame Bernadette PONS née à ALLONS (47420) le 4 novembre 1949, épouse de Monsieur Jacques MAYLIN, demeurant à BEAUZIAC (47700) lieu-dit « Les Péjouans » ;

Mariée en premières noces avec ledit Monsieur Jacques MAYLIN sous le régime légal de la communauté des biens réduites aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie d'Allons (47420) le 13 août 1973,

est propriétaire de diverses parcelles boisées sises commune de BEAUZIAC (47700), figurant au plan cadastral rénové de ladite commune sous les numéros 15 et 17 de la section B pour une contenance totale de 8 hectares 22 ares et 40 centiares.

L'ensemble cadastré de la manière suivante :

Commune de BEAUZIAC					
Section	Numéro	Lieudit	Contenance		
			ha	a	ca
B	15	Boucs Blancs	4	85	00
B	17	Boucs Blancs	3	37	40

pour lui avoir été attribuées en pleine propriété dans un contrat de donation-partage, suivant acte reçu par Me Jean Paul LACOSTE, Notaire à CASTELJALOUX (47700), le 19 juillet 1997.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établie sur une page, destinée à servir et valoir ce que de droit.

**Fait à CASTELJALOUX
Le 02 mars 2018**

J.L. SENTENAC
5 Avenue du 8 Mai 1945
47700 CASTELJALOUX